

Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer

Pourquoi adhérer à la FNPP ?

La Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer (FNPP) est née de la volonté commune d'usagers de la mer sur l'ensemble du littoral français de se regrouper pour défendre leurs pratiques, leurs droits, et leurs espaces de liberté face aux évolutions réglementaires et environnementales. C'est une organisation qui fédère près de 300 associations et plus de 30 000 adhérents, tous unis par une même passion : la mer. Elle agit pour défendre les droits des plaisanciers et pêcheurs en mer tout en promouvant une pratique écoresponsable et respectueuse de l'environnement marin. Depuis sa création en 1972, la FNPP a su évoluer pour répondre aux enjeux contemporains, conciliant liberté de navigation et impératifs environnementaux.

BP 14 - 29393 Quimperlé Cedex - 09.62.02.00.76 - www.fnpp.fr - contact@fnpp.fr



PLAISANCE & PÊCHE
ÉCORESPONSABLES

Une représentation forte et légitime

Aujourd'hui, la FNPP est reconnue par les pouvoirs publics comme l'une des organisations de référence pour représenter les pêcheurs de loisir en mer. Elle siège dans de nombreuses instances décisionnelles : Conseil national de la mer et des littoraux (CNML), comités régionaux, commissions locales de concertation, etc. Cette reconnaissance officielle lui confère une véritable capacité à peser dans les choix politiques et réglementaires qui touchent à la mer, à la pêche et à la plaisance. Elle joue un rôle crucial dans la défense d'un accès équitable et durable aux ressources marines et aux espaces littoraux.

Un rôle actif dans la défense des adhérents

La FNPP agit concrètement pour protéger les intérêts de ses membres face aux restrictions parfois excessives ou mal adaptées à la réalité des pratiques. Elle intervient pour maintenir la possibilité d'accès au littoral, défendre les zones de pêche traditionnelles, et préserver le droit à naviguer librement. Elle intervient auprès des administrations, mène des campagnes d'influence, et peut engager des procédures juridiques lorsque les droits des plaisanciers ou pêcheurs sont menacés. Elle joue également un rôle moteur au sein de la Confédération Mer & Liberté et est membre de l'Alliance des sports et loisirs de nature. Son action est guidée par un principe simple : votre défense et celle d'une mer partagée et accessible.

Une participation aux politiques publiques

La FNPP ne se contente pas de défendre : elle construit et est force de proposition. Elle participe activement à l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion des ressources halieutiques, de développement durable des activités nautiques, et de protection de la biodiversité marine ou intervient pour rappeler nos intérêts si nécessaire. Elle collabore avec les scientifiques, les autorités et les autres usagers (professionnels de la mer, environnementalistes, etc.) pour promouvoir une cohabitation harmonieuse et durable sur le littoral. Son rôle est d'autant plus important que les décisions se prennent désormais à des niveaux multiples : local, national, européen.

Une information régulière et utile

L'un des piliers de l'action de la FNPP est l'information. Un site internet rénové et une revue trimestrielle de référence. Les adhérents reçoivent des communications régulières sur les évolutions réglementaires, les guides des bonnes pratiques distribués gratuitement tant pour les jeunes que pour les pratiquants plus aguerris, les projets en cours, et les démarches à suivre pour rester en règle. Des guides, bulletins, et supports numériques permettent à chacun d'être acteur de sa pratique. En se tenant informés grâce à la FNPP, les plaisanciers et pêcheurs sont mieux armés pour promouvoir les bonnes pratiques et faire face aux exigences réglementaires croissantes et peuvent pratiquer en toute légalité et sécurité.





Un soutien logistique et des services aux associations

La FNPP soutient activement les associations locales, qui sont au cœur de son fonctionnement. Elle leur fournit une assistance dans la gestion administrative, les déclarations, l'organisation d'événements, et la structuration des activités. Grâce à son maillage territorial, elle favorise les échanges entre clubs et associations, fait circuler les bonnes pratiques, et renforce le sentiment d'appartenance à une communauté dynamique et solidaire. Elle agit aussi comme un relais efficace entre le terrain et les instances de décision.

Une assurance spécifique et adaptée

L'adhésion à la FNPP comprend une assurance responsabilité civile couvrant les activités de plaisance et de pêche de loisir en mer. Cette assurance, spécialement conçue pour les adhérents, répond aux besoins spécifiques des usagers non professionnels, tout en offrant une couverture adaptée. Elle constitue un véritable atout pour la sécurité des pratiquants lors de l'organisation d'événements.

Partenariats

La FNPP a comme partenaires la Maif pour la responsabilité civile fédération/associations, et pour l'assurance des bateaux la Matmut&Co représentée par WTWYatching.

D'autres partenaires sont également actifs auprès de nous. Ces partenariats permettent à la FNPP de mieux représenter les intérêts de ses membres et de promouvoir une pêche et une plaisance durables.



Le nouveau nom de Gras Savoye Yachting

Adhérer à la FNPP, ce n'est pas seulement rejoindre une fédération

C'est avant tout s'inscrire dans un engagement collectif et solidaire au service de la mer et de ses usagers. Forte de plus de cinquante ans d'histoire, la FNPP incarne la voix structurée, légitime et responsable des plaisanciers et pêcheurs de loisir en France. Elle agit avec rigueur et constance pour défendre les libertés de navigation, préserver l'accès équitable aux ressources marines et garantir la transmission des savoirs et des bonnes pratiques aux générations futures.

Dans un contexte marqué par des enjeux environnementaux croissants, une réglementation de plus en plus complexe et une pression accrue sur les espaces maritimes, la FNPP constitue un rempart essentiel contre l'isolement et l'invisibilité des pratiquants individuels. Elle offre à ses adhérents une représentation crédible auprès des institutions, un accompagnement technique et juridique, et une communauté solidaire animée par la passion de la mer.



Soutenir la FNPP

C'est donc affirmer que la plaisance et la pêche de loisir ont leur place dans un avenir maritime durable, inclusif et respectueux des écosystèmes. C'est choisir d'être acteur du changement, et non simple spectateur des mutations en cours. C'est, enfin, faire le choix de la responsabilité, de la transmission entre générations comme autour de soi, et de l'unité pour que la mer reste un espace de liberté, de loisir et de vie, pour aujourd'hui comme pour demain.



BP 14 - 29393 Quimperlé Cedex
09.62.02.00.76
www.fnpp.fr - contact@fnpp.fr